

Vers une coopérative européenne

« Quand la ligne d'horizon est brouillée, c'est l'utopie qui joue un rôle dynamique et permet d'élargir le champ des possibles, de mobiliser les énergies, de mettre en mouvement les énergies et la volonté humaine. »

Mireille Delmas Marty

Il y a urgence à redéfinir les conditions de dialogue et d'action en Europe, à créer des ponts durables et solidaires entre nos pays, à sortir d'un « repli » sur soi qui tend à se généraliser. Il y a urgence à imaginer une autre politique européenne, une politique plus sociale où l'art et la culture au croisement d'autres disciplines joueraient un rôle majeur.

Il est alors nécessaire de changer notre regard, de le déplacer, afin d'inventer ensemble des organisations agiles, facilitantes, et réactives, dépassant les frontières et nous invitant à questionner nos usages et réinterroger nos pratiques.

C'est ainsi que le projet de créer une coopérative européenne est né : rassemblant acteurs, citoyens et entrepreneurs européens, transdisciplinaires, portés par les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, et désireux de devenir acteurs des transformations sociétales, économiques et culturelles qui traversent nos sociétés.

Avec comme première ambition de changer d'échelle, de faire de l'Europe et de l'international un nouveau terrain d'enjeux dans lequel chacun ne se revendiquerait plus en premier lieu par son appartenance étatique, mais davantage par ce qu'il souhaite mettre en mouvement. Il s'agit également de cultiver une indépendance qui se renforce par-delà la segmentation, et repenser sa place dans le milieu culturel en entretenant une conversation continue avec d'autres secteurs d'activité (économie, sciences, santé, etc.). Et de favoriser d'autres modes de circulations, de mobilités, de nomadisme qui fassent trembler les postures, positions ou habitudes préétablies, parfois trop bien ancrées.

Aussi, pour parvenir à s'inscrire dans une politique européenne durable, il semble nécessaire de transformer profondément ce qui constitue le travail en créant des conditions d'exercice plus souples, adaptables à l'actualité, ouvertes et durables. Ainsi la coopérative, encore à ses prémices, veut s'inscrire comme un levier de transformation pour investir la scène européenne en :

- **Facilitant les dynamiques de réseaux** portées par un élan solidaire, par des processus d'échanges de compétences et de savoirs, par de nouvelles manières de circuler, d'arpenter le monde. Le poids des propos et des actions doit être appuyé par des initiatives multiples et potentiellement interconnectées, issues de divers horizons. En ce sens, la coopérative se doit de mettre en lien les acteurs, de faciliter la rencontre et les échanges, de mettre en visibilité ses membres mais aussi leurs réseaux respectifs.

- **Mutualisant les compétences et savoir-faire** de chacun afin de développer un système d'entraide et de répondre de façon plus favorable et mieux adapté au niveau d'exigence de l'innovation sociale et des projets européens. Imaginer un endroit où les domaines de la création, de la formation, des apprentissages, de l'économie sociale, de la citoyenneté pourraient interagir pour répondre aux enjeux politiques et culturels d'aujourd'hui.

- **Plaçant la collaboration au cœur du système d'organisation de la structure**, et sur toute la chaîne de développement des actions. Il nous semble primordial de créer une continuité lisible pour chacun, qui aide à moderniser notre regard sur une Europe ouverte sur le monde et inscrite en son sein. Il s'agit d'agir collectivement aussi bien au niveau structurel qu'opérationnel, et repenser aussi les articulations entre recherche, action, production, diffusion, développement...

- **Faisant la part belle à la créativité, l'expérimentation et l'innovation**. Parce que la création d'une structure de travailleurs européens nous oblige à réinterroger profondément les us et coutumes du travail. En ce sens, le numérique comme support de coopération représente un des enjeux forts à questionner demain. De même, inventer de nouveaux systèmes collaboratifs, repenser la question des déplacements et de la mise en coopération sont des endroits de réflexion, entre autres, sur lesquels la coopérative doit impérativement expérimenter de manière continue afin de mettre en place sans cesse des outils mobilisables, façonnables et adaptables toujours dans le but de faciliter « l'agir » en Europe.

- **Trouvant de nouveaux modèles de développement économiques coopératifs et solidaires** permettant ainsi de rompre avec une tradition de projets « sans suite » et aussi d'aller plus loin pour explorer, imaginer et mettre en œuvre des processus partagés et coresponsables.

- **Rendant davantage visible l'action européenne** afin d'encourager et de valoriser les bonnes pratiques, et se réappropriier notre commun culturel européen.

Encore à ses prémices, et pourtant déjà bien en route, la coopérative européenne rassemble désormais plus d'une quinzaine de structures parties prenantes de son développement. Se posent désormais des questions diverses qui concernent les aspects opérationnels d'une telle organisation.

Tout d'abord, au niveau de la structuration: association, fondation, groupement? Il s'agit de trouver le statut le plus souple pour s'adapter à une législation internationale tout en restant le plus fidèle au projet. À l'heure actuelle, la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) semble être l'une des formes privilégiées pour le développement de la coopérative et de ses futurs membres. En effet, tous sont portés par les valeurs de l'ACI (Alliance Coopérative Internationale), séduits par l'idée de pouvoir se fédérer autour d'un projet commun d'intérêt collectif dans lequel chacun (salariés, entrepreneurs, bénéficiaires, usagers, collectivités...) peut être représenté par le multi-sociétariat et convaincus que les modèles coopératifs sont extrêmement pertinents pour repenser de manière durable, solidaire et créative la société de demain. La structuration en SCIC semble ainsi permettre au projet de se confronter au réel sans dévoyer les désirs et envies initiaux.

La réflexion menée sur la forme que pourrait prendre la structure se heurte également à une autre problématique : la coopérative ne compte aujourd'hui en son sein que des parties prenantes françaises. Or l'intérêt d'une telle proposition repose sur l'intégration de partenaires internationaux, potentiellement représentatifs de ce qu'est l'Europe aujourd'hui. Cette présence d'acteurs européens est essentielle, tant au niveau de la conception/conceptualisation que de la mise en action concrète. Elle constitue à la fois les fondations sur lesquelles devra se reposer la structure, et la condition sine qua non à sa vitalité future. Comment donc solliciter, intéresser et inclure des partenaires européens à ce projet ? Et en même temps, existe-t-il un statut qui, tout en gardant le fondement des valeurs coopératives, permet une flexibilité suffisante pour intégrer les organisations/personnes domiciliées

dans différents pays ? De quelle manière dépasser les questions de législation nationale au profit d'une structure de travail européenne facilitatrice ?

Un autre questionnement se fait jour au fur et à mesure des rencontres et réflexions autour de ce projet: il s'agit des aspects touchant aux langues de travail.

Pour l'instant, aucune difficulté car la langue de travail est naturellement le français, mais qu'en sera-t-il une fois que des partenaires non francophones seront engagés dans le processus ? L'anglais deviendra-t-il de facto la langue de travail du collectif ? Et, d'une manière plus générale, comment faire pour que la langue ne soit pas un obstacle à l'avancée et au travail de cette coopérative européenne ?

Dernier point mis au centre des échanges dernièrement : quelle méthodologie d'action pour la coopérative ? Les parties-prenantes (opérateurs culturels, artistes, indépendants, producteurs, issus des secteurs publics et privés) sont issus de domaines professionnels divers et ont donc des champs de compétences très variés. Ils sont aussi installés sur tout le territoire français et en Europe.

Cette diversité de savoir-faire et d'expertises, ainsi que l'implantation des parties-prenantes sur une zone géographique large font toute la force et l'intérêt de la coopérative.

Pourtant cela complexifie aussi les processus de mise en travail : Comment créer de la coopération en prenant en compte la diversité des ressources mobilisables (compétences), les calendriers, les contingences géographiques ou bien mêmes les envies et intérêts de chacun des membres ? En ce sens, le numérique doit nécessairement faire la part belle à l'expérimentation et devenir un outil mis au service du collectif afin que la mise en œuvre opérationnelle soit en accord avec les fondamentaux du projet.

A l'aube de ce forum de l'Economie Sociale et Solidaire, les questions restent nombreuses et la réflexion doit nécessairement être encore plus ouverte : aller voir ce qui se fait ailleurs, prendre de nouveaux contacts, avoir des retours d'universitaires... Le débat, la confrontation, et la participation du plus grand nombre sont essentiels pour affiner les points essentiels, pour aller encore plus loin et pour dessiner ensemble un nouvel espace d'action international.

Anne-Laure Guidicelli, Galaad le Goaster et Sébastien Plot

al.guidicelli@gmail.com
galaadlegoaster@hotmail.com
salfonbert@msn.com

ACTEURS COOPÉRATIVE

NOM	PRENOM	STRUCTURE	REGION
DEMAISON	CLAIRE	MAKE ME DREAM	PACA
RIVIERE	DIDIER	WHY NOTES	NOUVELLE AQUITAINE
ECKERT	NOEMIE	RELAIS CULTURE EUROPE	IDF
GUIDICELLI	ANNE-LAURE	/	GRAND-EST
GONZALEZ	JEROME	DIGICURV	PACA
ENGEL	CELINE	/	PACA
GARBAYE	PASCALE	AUTO ESE	NOUVELLE AQUITAINE
LABOULAIS	MARION	INEFFABLE CIE	IDF/HAUTS DE FRANCE
BARONE	LAURENCE	RELAIS CULTURE EUROPE	IDF
LE GOASTER	GALAAD	SOMEBODY / IMPREU	GRAND-EST / BRETAGNE
BEYSSIER	PASCALE	BELMACHINE	IDF
BORDIER	FANNY	M-TOPIA	PACA
PLOT	SEBASTIEN	/	ESTONIE
YEBBA	YASSIR	TERRITOIRES ALIMENTAIRES	NOUVELLE AQUITAINE
CARNAC	SEBASTIEN	AQUITAINE CULTURE	NOUVELLE AQUITAINE
VIALLE	FRANCK	BUREAU EUROPE CREATIVE	GRAND-EST
BOSSUET	STEPHANE	ARTENREEL	GRAND-EST